

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers. 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

L'INVASION DES SOUTANES

LA Liberté de la Presse en Tunisie

Des députés, des sénateurs, des ministres, des journalistes, le Président de la République lui-même, ont traversé la Tunisie et le cautionnement, cette misérable ordure, subsiste toujours !

A voir notre acharnement, notre inlassable ardeur, à réclamer la suppression de cette entrave à la liberté de penser et d'écrire on pourrait croire que nous avons un intérêt personnel. Pas le moins du monde, nous n'avons qu'un intérêt de principe républicain.

Nous prêchons si peu pour nous-mêmes, que s'il se créait de nouveaux journaux, ceux-ci ne pourraient que nous nuire si nous ne jouissions pas des sympathies publiques.

Chaque semaine notre répugnance contre le décret liberticide qui régit la presse française en Tunisie se ravive lorsqu'après avoir envoyé nos deux premiers numéros au parquet, nous recevons l'accusé de réception suivant :

PARQUET DE TUNIS

Le dépôt légal prescrit de l'article 10 du décret beylical du 14 octobre 1884 sur l'entresse a été fait au Parquet... à huit heures du matin en ce qui concerne le journal la Petite Tunisie portant la date du

Parquet de Tunis, le.....

P. LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE
Illisible.

Voilà cinq ans que cela dure voilà cinq ans que nous protestons avec toute l'énergie et la force dont nous sommes capables.

Et si nos confrères qui ont pris aujourd'hui position nous avaient suivi au lieu d'essayer de nous cajoler comme ils l'avaient été eux-mêmes par M. Pichon pour gagner du temps il y a beau jeu que le décret infâme aurait été jeté au fumier d'où il est sorti.

Nous avons enfin gagné à notre cause des journaux du parti républicain avancé, des journaux socialistes de Paris qui ont promis de nous prêter leur grande publicité pour faire abolir cette chose d'autant plus monstrueuse que c'est un soi-disant républicain avancé qui la maintient perfas et nefas.

TUNIS, LE 14 MAI 1903

L'invasion des soutanes

Allons, le débarquement des Anglais, pardon, des frocards, a déjà commencé.

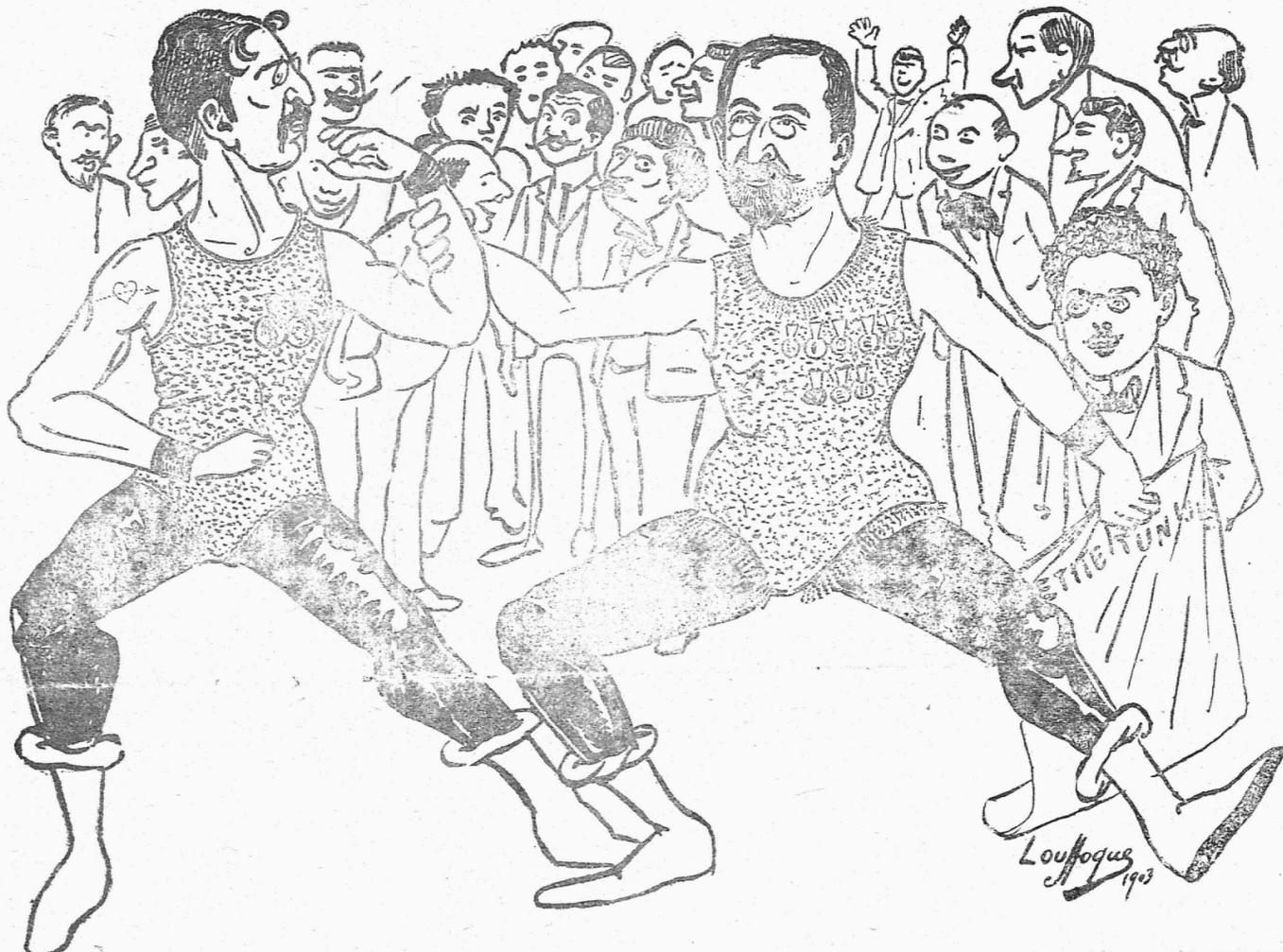
La Tunisie en sera bientôt infestée.

Ils pulluleront comme des poux sur la tête d'un teigneux.

Il en arrive par tous les paquebots et par tous les trains d'Algérie, de tous les coins de la France, mâles et femelles.

L'autre jour, dans le train de

Dans l'arène..... politique



Bône, voyageant séparément, deux par deux, pour ne pas attirer l'attention publique, il y en avait huit, femmes, parfaitement remarquables à leur dégaine assez gauche, sous leurs habits civils qu'elles n'ont plus l'habitude de porter. Elles avaient des figures fraîches et pleines de santé, quelques-unes, les yeux très cernés, regardant avidement les yeux du mâle.... dont elles avaient probablement envie. C'est que notre soleil tunisien n'est pas comme celui de France !

Et dire que ces plantureuses créatures, capables de créer cent petits français, demeurent improductives !

Il en arrive aussi sous les costumes de leurs ordres.

La Tunisie ressemblera bientôt à une succursale du Vatican où l'on coudoiera des religieux de toutes sortes et de toutes robes.

Ce sera l'œuvre personnelle de M. Pichon pour n'avoir pas nettement déclaré à la jésuitière Consultative que la Tunisie étant une colonie française, placée si l'on veut sous le protectorat, mais une colonie tout de même l'on ne pouvait pas suivre une politique différente de la France et qu'il était disposé et décidé, malgré tous les de Carnières de la Régence, si la Conférence n'était pas de l'avis du Gouvernement métropolitain, de laïciser quand même les écoles.

Le parti républicain aurait ap-

plaudi frénétiquement ce ferme et beau langage. Il lui aurait fait pardonner bien des défaillances inexcusables chez un homme qui prétend n'avoir jamais déserté le parti républicain.

Mais Pichon a déposé la question le long de cette cour des miracles comme s'il s'était agi de quelque chemin vicinal.

Aussi le parti de la réaction, qui domine à la Conférence, par l'organe de son habituel orateur, a-t-il pris hardiment position dans la question pour en imposer au Résident et finalement faire repousser avec perte et fracas l'application de la loi de 1901 sur les congrégations.

On en voit aujourd'hui le résultat. Toute la gent d'église accourt se réfugier en Tunisie où elle espère attendre des temps meilleurs sous la protection du converti Pichon, celui-là même qui osa assister à une fête de l'œuvre du tabernacle

Nous allons voir si le gouvernement de M. Combes se laissera ainsi rouler par son agent en Tunisie qui se croit invincible et inexpugnable de sa forteresse tunisienne parce que M. Loubet, en homme bien élevé, l'a couvert de fleurs de rhétorique.

EM. LACROIX.

L'affaire dite du million des Chartreux commence à entrer dans une mauvaise phase pour le rédacteur en chef du Petit Dauphinois.

Acculé au pied du mur par le juge d'instruction de Valles il balbutie une pitoyable défense qui ne trompe plus personne sur le rôle odieux qu'il a joué ou qu'on lui a fait jouer.

Quand on a, comme il le prétend, des preuves plein les poches, on va hardiment de l'avant et l'on ne se borne pas à réclamer la Cour d'assises.

On dit carrément au juge d'instruction : « j'ai accusé M. X... d'avoir voulu faire chanter les Chartreux d'un million et je le prouve ; mais comme M. X... est fonctionnaire, mon cas relève de la Cour d'assises où je vous prie de me traduire.

« Le jury appréciera si j'avais tort ou raison ou si ma bonne foi a été surprise. »

Ce langage aurait été unanimement approuvé tandis que les faux-fuyants dont il se sert l'ont déjà condamné dans l'opinion publique.

Les Effarouchés

Des journaux se sont offusqués quelque peu que l'Action, de Paris, ait cru relever l'immixtion de Mme Pichon dans les affaires publiques ou tout au moins l'influence que Madame la Résidente passe pour exercer sur son époux. Ils y voient un manquement grave et très reprehensible aux règles de la galanterie française.

Nous ne sommes pas suffisamment placés pour apprécier exactement jusqu'à quel point et dans quelle orientation se manifeste cette influence ou tout au moins nous n'aurons garde de reproduire tout ce que la voix publique colporte de précis et d'affligeant à cet égard.

Tout ce que nous savons c'est que ce rappel à la galanterie française est en soi une des plus sottises blagues que des journalistes sans lettres puissent servir aux gobeurs. S'il est un pays où l'on n'ait jamais épargné les femmes encombrant la politique c'est bien la France. La France, qui n'a dû sa grandeur qu'à la loi salique, qui est le système du mépris des castes, a fourni les plus flagellantes satires contre les femmes politiques. Et aujourd'hui encore, chaque fois que

l'on découvre la main d'une femme hors des affaires qui lui sont exclusives, c'est un haro général sur la péronnelle et nul n'y contredit car rien n'est plus français. Que les troubadours résidentiels aillent donc se coucher ou relisent l'histoire de l'ancien et du nouveau régime.

Il serait trop commode, en effet, aux hommes politiques veules et sans volonté de se barricader derrière les jupons d'une femme active, remuante et irresponsables ou de lui déléguer la part la plus impopulaire du pouvoir tyrannique et clore la bouche à sa critique ou à l'exaspération par des clichés aussi inconsistants que stupides.

Encore une fois Mme Pichon doit savoir mieux que nous si elle entre ou non dans cette catégorie de femmes de gouvernement dont beaucoup ont laissé de sanglantes traces dans l'histoire de France. Tout ce que nous savons, c'est que le pot-au-feu ou la confection de mets plus savants qui se doivent sûrement pas avoir de secrets pour la fille d'un des plus hautement et justement respectés des restaurateurs de Paris et de la plus fine aristocratie couronnée d'Europe exposerait notre vénérée Résidente à beaucoup moins de mécomptes qu'une ingérence dans la cuisine politique où les Vatel les plus experts se brûlent les doigts :

Il est probable que notre rédacteur en chef s'embarque lundi prochain pour France où l'appellent des affaires personnelles.

Si ce voyage a lieu la PETITE TUNISIE ne paraîtra pas vendredi prochain.

A la suite d'une démarche faite auprès d'un libraire étranger de la ville, par un employé de la Résidence, le dit libraire craignant pour ses intérêts, a dû renoncer

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPERIEURE
LIMBERI NICOLI
 de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
 Marque A A et C.
 Huile d'olive ex. s. fr. 1 40 | d° fine.... 1 10
 d° super... 1 20 | d° demi fine 1 00
 d° | d° ordinaire 0 90
 Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
 Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
 toujours en magasin
 Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

Moissonneuses, Lieuses, Faucheuses,
RATEAUX
MAC CORMICK
 LES MEILLEURES MACHINES DU MONDE
P^r GRAND PRIX-PARIS 1900 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE
Maison R. WALLUT & C^{ie}
 38 Premiers Prix sur 30 Concours officiels en 1888, 1899, 1900, 1901, 1902
 26, Rue du Portugal. — TUNIS

FICELLE MAC CORMICK, PURE MANILLE
GRANDE BOULANGERIE-PATISSERIE-CONFISERIE
A LA LUNE
MAISON FRANÇAISE
 PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
 Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux
 sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

Banque de Tunisie
 Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
 Siège Social à Tunis
OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ
 Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur mar-
 chandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à
 vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de
 coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur
 tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit
 sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Aux Armes de Saint-Etienne
 23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
 Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
 BICYCLETTES des premières fabriques françaises
 Appareils de pesage de tous systèmes
 Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance-
 DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
 Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
 Succursale de Tunis, Avenue de France
 Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger,
 Algérie, et la Tunisie.
 Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays;
 Ordres de Bourse, — Encaissement de tous coupons.
 Dépôts à vue et à échéance fixe —
 Bons de Caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 %.
 Mandats de coupons semestriels (net des impôts actuels.)
 Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. —
 Location de Coffres forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre
 ou à l'année.

Maison Paonessa, Artificier
 22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
 Entreprise générale de fêtes publiques et privées
 Vente et location d'illuminations et de décorations
 Drapeaux et tentures de toutes nationalités
 Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
 Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

PARFUMS RÉGENCE
 Spécialité d'eau de fleurs d'orange
MUROUR & LONGUESSERRE, Parfumeurs-Distillateurs
 A NABEUL (Tunisie)
 Demandez **Le Bouquet des Beys**
 dans tous les grands magasins
 pour la toilette et le mouchoir

ENTREPOT GÉNÉRAL
DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
G. GUERRIERA ET SAUCAZ
 Portland, du Villard et du Sappey de Grenoble
 Bureaux et entrepôts: 24, rue de Portugal.

DOMAINE DE POTINVILLE
 P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
 VENTE AU DETAIL: Avenue de Carthage

MAISON DESPEROUX
 FONDÉE EN 1888
 à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLATRE
 — « Pierre à bâtir et Pierre de taille » —
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
 Briques plates et creuses. Pavés et dalles
 Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et
 à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

AGENCE DANA
 9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
 aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
 ET VIRE-VERSA
 Par colis ordinaire 0, 50
 par petits Colis 0, 25
 Expéditions par grande et petite Vitesse
 Embarquements - Débarquements
 Opérations de douane

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
 TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
 Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandw'chs, noir et blanc
 Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Patissier de premier ordre
 Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
 Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
 Succursale à SOUSSE, angle des rues du Marché et Villedon

Société Tunisienne d'Approvisionnement
 22, Rue d'Italie, TUNIS
 Prix fixes marqués en chiffres connus
 Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur
 tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les
 Officiers, Fonctionnaires et Employés d'administrations.
 Nota — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées
 du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin
 sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de cais-
 se correspondants.

MAISON MODÈLE
 Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
 Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
 POUR HOMMES ET ENFANTS
 Atelier spécial pour le **COSTUME TAILLEUR DAMES**
 Coupeurs des Premières Maisons de Paris
 Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT **TORRILHON* et C^{ie}**
DES USINES DE CLERMONT-FERRAND
 Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gag. arrosage.
 Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
 Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageuse-
 ment le pneumatique.
 S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
 Siège social, 7, rue de la République, Marseille
 Agence de Tunis
 Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
 Transport des passagers et des marchandises
 Le vapeur français *Ville-de-Nemours*, cap. Tulli, partira de Mar-
 seille tous les samedis pour Tunis direct, et repartira pour Marseille
 direct tous les mardis à midi.
 Prix des passages: 1^{re} classe, 50 fr.; 3^{me} 25 fr.; pont, 11 fr.
 Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux
 Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la
 Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

Eaux Minérales Naturelles Froides
D'AIN-GARCI
 Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | **SOURCE PASTEL**
 Très peu gazeuse | Gazeuse
 Dépôts à Tunis:
 chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
 et Marchands d'eaux minérales
 Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société ano-
 nyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris
 Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pastel
 que l'on désire.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
 C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
 Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,
 l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
 — A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
 — DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
 — DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
 — DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
 Mehdia, Monastir, Soussse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
 — A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
 — DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
 — DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
 — DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE E
 et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
 — DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.
 — DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Soussse, Mo-
 nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les ven-
 dredis, à 7 heures du soir.
 — DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME,
 tous les samedis, à 8 h. du s.
 La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
 chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Ro-
 chelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque,
 l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la
 Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points
 desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
 La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
 passage de Tunis à Paris et retour.
 Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-
 nis, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND & C^{ie}
 TUNIS — Avenue de Carthage — TUNIS
 Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
 Installation d'usine
 Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
 Captage, Elevation et distribution d'eau
 Appareils de sondage
 Installations électriques: éclairage et transport de force
 Fers, Fontes et Métaux
FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES
 Fonderie de fer et de bronze
 Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

"L'AERMOTOR"
 EN A. IER GALVANISE, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
 Agent Général: P. LECLERCQ
 11, Rue Es-Sadikia — Tunis

Maison Th. Pilter
 DE PARIS
 Succursale 19, rue de Portugal, Tunis — J. BISMUTH, direct.
Matériel Agricole
 Charrues. Herses. Appareils de battage. Moissonneuses-lieuses
 Faucheuses. Rateaux à cheval. Presses à fourrages
 Concasseurs. Hache-paille. Coupe-racines. Couteaux à foie
 Grillages galvanisés. Ronces artificielles. Fourches américaines
Appareils de Laiterie
 Ecrèmeuses centrifuges. Barattes. Pots à lait, etc.
Instruments Viteoles
 Pressoirs. Fouloirs. Banastres. Pompes à bras, à vapeur,
 centrifuges et à manège, à sangle et à chapelets
 Réfrigérants Guillebaud
Matériel pour Entrepreneurs. Appareils de pesage
Moulins à vent, tout acier "Samson" Charrues "Oliver"

F. Cangialosi
 Entrepreneur de Travaux d'Asphalte
 RUE DE GRECE TUNIS
TRAVAUX
 pour terrasses, trottoirs, chaussées
 écuries et remises
 Système Breveté s. g. d. g.
 Récompensé à l'Exposition Universelle de Paris 1900

SUPPRESSION DES POMPES
 et des Puits ouverts
 Les Docteurs conseillent pour avoir toujours
 de l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de Puits de sécurité
 qui sert à lever l'eau à toutes profondeurs
 et empêche tous les accidents. Ne craint nul-
 lement la gelée, la pose ni pour le fonc-
 tionnement. Système breveté, hors concours
 dans diverses Expositions, se plaçant sans
 frais et sans réparations sur tous les puits,
 communal, moyen, ordinaire, ancien et nou-
 veau et à l'importe quel diamètre.
 Prix: 150 fr. paiement après satisfaction
 Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. MM. L. JONET et
 C^{ie}. à Raismes (Nord)
 Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des
 Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres
 grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
 fonctionnant à 100 mètres de profondeur
 Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes
 les profondeurs
 Ville de PARIS, Exposition de 1900
 Membre du Jury, Hors Concours
 On demande DES REPRESENTANTS

Comptoir National d'Escompte de Paris
 Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
 Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
 Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur mar-
 chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, sous-
 criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
 A vue, 2 % - jusqu'à 18 mois 2 1/2 % - de 18 mois à 2 ans 2 1/2 % - au delà 3 %
LOCATION DE COFFRES-FORTS
 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des
 valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
 Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus gran te sécuri-
 té contre le risque du vol et d'incendie.
 Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Crédit Foncier & Agricole d'Algérie
 Société anonyme. Capital: 30 millions
 Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
 Agences à Soussse et Bizerte
 Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. —
 Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchan-
 dises. Gardes de Titres. — Paiement des coupons. — Paiements
 Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays
 — Location de Coffres forts. —
 Changes de monnaies étrangères. —
 Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an 3 % — 2 à 3 ans 3 1/2 %
 — 4 ans 4 %
 Dépôts à Vue: 2 %

Outillage Agricole & Industriel
BENEDITE & DIDI
 28, rue Es-Sadikia (près la gare française)
CHARRUES DE TOUTS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
 DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
 et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
 Tous nos articles sont nouveaux et adoptés aux exigences
 culturales de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

BOIS DE CHAUFFAGE
 Charbon de bois, houille
 et briquettes
A. MILITE
 Magasins: rue du Maroc, ancien
 Fondouk au Charbon. TUNIS

LA MÉNAGÈRE

Société coopérative de consommation, 7, rue Léon Roches, Tunis
BAZAR GENERAL DE L'ALIMENTATION

Boucherie, Boulangerie, Epicerie, Charcuterie, Volaille et Gibier, Laitage Légumes frais, Vins et Liqueurs, etc.

Qu'il soit là ou ailleurs, son ancien directeur saura le retrouver et lui faire payer les conséquences de son langage d'autrefois.

On a bien raison de dire qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas.

Qui aurait jamais pensé que Pelletan serait un jour ministre de la marine, hier Millerand ministre du commerce et demain Clémenceau, président du Conseil des ministres? Tout arrive, à notre grande joie.

La convention inavouable

FIN

Non-responsabilité de la Ville

Art. 53. — La Ville n'assume aucune responsabilité vis-à-vis de tiers, en ce qui concerne les engagements qui pourraient être pris par le concessionnaire au sujet d'exécution du présent contrat.

Ligne d'octroi

Art. 54. — Dans le cas où il entretrait dans les conventions de l'Administration de l'Etat de reporter la ligne d'octroi jusqu'aux limites du parc et au-delà, il est entendu que le concessionnaire devra supporter toutes les charges résultant de cette mesure sans pouvoir prétendre de ce fait à aucune indemnité, la majoration du prix de revient des consommations, qui pourrait résulter de ce fait, pourrait simplement donner lieu à une révision du tarif prévu à l'article 25.

Concession de la vente des tabacs de luxe

Art. 55. — Vis-à-vis de la Régie des tabacs, le concessionnaire sera entièrement assimilé à un débitant de tabacs ordinaire et assujéti à toutes les dispositions législatives réglementaires auxquelles il n'aura pas été expressément dérogé en sa faveur. En cas d'infraction aux règlements, le concessionnaire sera tenu de renvoyer les employés contrevenants ou suspects de fraude.

La Direction des finances établira, le concessionnaire entendu, la nomenclature des tabacs dits de grand luxe.

Les bureaux de vente ne pourront être établis ailleurs que dans les établissements concédés.

Par dérogation à l'article premier de l'arrêté du 14 octobre 1891, la remise de 10/00 allouée au concessionnaire ne subira aucune retenue.

Publicité

Définition du droit concédé

Art. 56. — La concession de la publicité murale s'applique au droit exclusif de placer sur la voie publique :

1° Des kiosques ou des colonnes-affiches réclames dans le territoire de la Ville de Tunis et sans redevance autre que les frais de timbre ;

2° Des affiches et réclames sur les murs édifiés sur le domaine public.

Sont réservés et en dehors du droit concédé :

1° Les affiches administratives.

2° La publicité sur les cinq kiosques établis sur la voie publique et actuellement affermés (deux avenue de la Marine, deux place de France et un avenue de France) ;

3° La publicité dans les kiosques et abris des Compagnies de tramways édifiés ou à édifier.

L'affermage des cinq kiosques visés ci-dessus prend fin le 14 février 1902. Toute publicité extérieure sera interdite sur ces édifices dans le cahier des charges d'adjudication ultérieure ou sera réservée au concessionnaire.

La publicité extérieure est interdite sur les kiosques ou abris des tramways, sauf en ce qui concerne le service des tramways.

Emplacement

et type des colonnes-affiches

Art. 57. — Sur la proposition du concessionnaire, l'Administration municipale seule fixera les endroits de la voie publique où les kiosques ou colonnes-affiches pourront être installés.

Les types de kiosques, colonnes-

affiches, inscriptions, couleurs ou dispositions des affiches ou réclames devront être approuvés par la Municipalité avant toute exécution.

En cas de nécessité, le concessionnaire entendu, la Ville aura toujours la faculté de demander le déplacement des kiosques, colonnes-affiches, etc., aux frais du concessionnaire.

LU ET APPROUVÉ :

Le concessionnaire,
Signé : **Léon Orosdi.**

LU ET APPROUVÉ :

Le Vice-Président de la Municipalité,
H. Prévost.

VU ET APPROUVÉ :

Tunis, le 23 décembre 1899,
Pour le 1^{er} Ministre,

Le Secrétaire général du Gouvernement Tunisien,
Signé : **Roy.**

Le journal l'Action s'est assuré la collaboration régulière du maître caricaturiste Jossot, dont le talent est connu de tous les militants libres-penseurs.

Voilà un élément de succès à ajouter à beaucoup d'autres.

Il n'est pas étonnant, après les efforts sérieux que font nos confrères Victor Charbonnel et Henri Bérenger, que l'Action soit en train de prendre place parmi les plus grands journaux quotidiens de Paris.

Les bureaux de l'Action sont rue d'Uzès, 14.

Abonnements : 18 francs par an. Il y a aussi des abonnements de six, trois et un mois.

On peut s'abonner à la Petite Tunisie. Pour vingt-cinq francs par an on reçoit les deux journaux.

Maladies des Yeux

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le nouveau cabinet de consultations particulières de sa clinique (1, rue Zarkoun), les lundi, mercredi et vendredi, de 3 h. 1/2 à 5 h. de l'après-midi.

Cabanon à vendre à Saint Germain 3 pièces, cuisine, véranda, avec 1000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers, vigne. S'adresser au bureau du Journal.

Chronique locale et régionale

En vertu d'un extrait de jugement du tribunal de Tunis, le nommé Pourrière Jean-Louis a été arrêté par la police d'Alger et écroué à la prison de Barberousse.

←→

Dernier écho du voyage présidentiel

Il est d'usage que les municipalités en appellent à l'ardeur patriotique de leurs administrés pour le pavoiement de leurs maisons et magasins pendant les solennités nationales.

Le maire d'une petite ville algérienne, trouvant le procédé trop suranné, voulut innover et prit, à l'occasion du voyage de M. Loubet, un arrêté obligeant sans restriction les habitants à pavoiement et à illuminer.

Tous ceux qui ne se conformèrent pas à la règle, écopèrent d'un gentil procès-verbal suivi d'une bonne petite amende.

On nous dit qu'ils ne sont pas contents.

←→

Avant son départ pour St Brieuc, où il a été récemment nommé, M. le capitaine Le Corre, ex-commandant de la gendarmerie à Tunis, nous a adressé sa carte P. P. C.

Nous exprimons à M. Le Corre nos sincères regrets de son départ.

←→

Un vieillard disparu

La ville de Souk-Ahras a cherché pendant vingt-quatre heures son vicar, qui venait de disparaître.

Cet ecclésiastique renonçant à exercer l'apostolat des superstitions auxquelles il ne parvient plus à croire, a abandonné tout à coup le froc.

Quittant la douce vie de farniente stérile, l'existence de bonne chèbre et de paresse, il se lance dans la vie des laïques si souvent faite de luttes et de peines. Pareille décision laisse pressentir chez son auteur un caractère d'honnêteté et de courage ; ces dispositions lui réservent heureusement de ressentir vivement les après satisfactions de la vie libre et celles du devoir accompli.

Nous apprenons que cet ex-ecclésiastique vient de trouver une place

dans une des exploitations minières du pays et qu'il va bientôt convoler en juste noccs.

←→

Grande Ménagerie Emmanuel

5, Rue Saint-Charles

Dimanches, Jedis, Samedis, matinée à 4 heures, tous les soirs à 8 h. Grandes représentations. Emmanuel et Mlle de Soukos entrent alternativement avec les fauves les plus dangereux. Spectacle des plus émouvants.

Le lion Bosco, l'auteur du terrible accident de Marseille et le lion indomptable Dartagnan fait frémir à chaque séance.

SERVICE IMMOBILIER

De la "Petite Tunisie"

Succursales

Bizerte, Sousse, Sfax et Gabès

Sous cette rubrique, nous publions les opérations de toute nature : Vente et achat de terrains, Immeubles Propriétés, Fonds de Commerce Prêts hypothécaires, etc., à condition que ces affaires nous soient confiées exclusivement.

— On demande des capitaux à placer en hypothèques de tout repos au taux de 6 à 10/00.

— Fonds de commerce à vendre dans les meilleures conditions tels que : Hôtels meublés, Cafés, Restaurants, Bars, Crémeries, Pâtisseries.

— On achèterait des Rentes d'Enzel perpétuelles ou rachetables sur immeubles de rapport et bonnes garanties.

VILLAS à louer dans les stations balnéaires et villes d'eau.

— A vendre melk ou Enzel des terrains à bâtir dans Tunis.

— Messieurs les propriétaires qui auraient à nous faire des demandes d'emprunt sont certains de recevoir à bref délai une solution et sont assurés de notre discrétion.

— A VENDRE plusieurs immeubles rapportants 8 à 10/00.

— DOMAINES petits et grands sont demandés pour la colonisation.

— 70.000 mètres immatriculés à vendre à Radès au bord de la mer, melk ou enzel, pour édifcation villas, maisons de plaisance etc.

— Capitaux à avancer sur récoltes et sur vendanges.

A VENDRE melk ou enzel diverses propriétés rurales avec bâtisses et eaux dans un rayon de 14 à 25 km. de Tunis.

10.000 mètres de terrain melk immatriculé à vendre près Carthage au bord de la mer. Prix 6.000 francs.

PROCHE FERRYVILLE, à vendre 135.000 mètres de terrain melk immatriculé.

JARDINS d'agrément bien situés à vendre de suite.

40.000 francs à placer de suite sur propriété urbaine ou rurale, ou en fractions de 2, 5, et 10.000 francs.

Indépendamment des affaires indiquées ci-dessus, on trouve dans les répertoires de notre agence une liste des plus complètes mise à la disposition des clients.

— Pour tous renseignements s'adresser à VICTOR TMSIT AINÉ directeur du service immobilier de la Petite Tunisie — Bureaux ouverts de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures ; jours fériés exceptés.

Rue Hannon, N° 2, Tunis.

A LOUER

présentement, ensemble ou séparément, les locaux précédemment occupés par la Compagnie Algérienne S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanon, 2.

BAZAR de la VILLE

Michel BOCCARA

17, avenue de France — TUNIS

MAISON D'ARTICLES DE PARIS

BIJOUTERIE

Jouets, Parfumerie, Articles de ménage

SPECIALITÉ DE TOUS ARTICLES A 12 SOUS

Fournitures pour colporteurs

et marchands forains

GROS & DETAIL

Société Française DES CHAUX ET CEMENTS Du Bou-Kournine (Hammam-Lif) A. BELLINO et Cie
Vente au détail
TUNIS — 14, Rue de Grèce — TUNIS

ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
11, Avenue de France
TUNIS
Grand Restaurant du Chantilly
Service à la Carte
TUNIS
11, Avenue de France

A LOUER

Présentement

VASTES ENTREPOTS

s'adresser à M. Vermillet

10, Rue Es-Sadikia 10. — Tunis

Engrais organique riche, pour la culture maraichère et la viticulture prêt à être employé, à céder à prix très modérés, sur place à Tunis, ou rendu à la propriété, au gré de l'acheteur.

S'adresser à l'entrepôt du Domaine POTIN, avenue de Carthage à Tunis.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris se rendent très-précieuses pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Théâtre spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

Broderies et Dessins

11, rue Chaker

L'OXYGÉNÉE CUSENIER

est la seule ABSINJHE consommée par les gourmets et recommandée par les Hygiénistes.

Demandez dans les Établissements

l'Absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.



Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN à Bizerte ; CHEZ et DANINOS à Sousse ; César BONAVITA à Sfax ; Léon HANOUN à Souk-el-Arba ; F.SROUSI à Nabeul ; Is. SAADA à Gabès.

VIN, EAU-DE-VIE
DU
DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, rue d'Italie, TUNIS

Liqueurs de Marque — Livraison à Domicile

GRAND BAR DE L'UNIVERS

Avenue de la Marine

Licari, propriétaire; Stéphanini, gérant
Etablissement complètement remis à neuf

Consommations de 1^{er} choix.
Liqueurs de marque,

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire
GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE
Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

OMEGA
Montre de Précision
OR, ARGENT, ACIER, NICKEL
Paris 1889
Hors concours Membre du Jury
Genève 1896
Médaille d'Or
Bruxelles 1897
GRAND PRIX
Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Boullenger".

D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

CE JOURNAL EST COMPOSÉ PAR DES OUVRIERS SYNDIQUÉS.

Le gérant : EM. LAGROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie.

LE MONDE

Société Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SIÈGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, par l'avenue de Paris.

Agences Régionales : M. Lalou HACCOUN à Bizerte ; CHEZ et DANINOS à Sousse ; César BONAVITA à Sfax ; Léon HANOUN à Souk-el-Arba ; F.SROUSI à Nabeul ; Is. SAADA à Gabès.

GRAND CAFE BELLEVUE

C. Ferrandier de Marseille, Propriétaire
Avenue de la Marine, 57 — TUNIS
Établissement de 1^{er} Ordre Éclairé à l'électricité

BILLARD

Consommations de premier choix

Liqueurs de marque

Salon réservé pour réunions

Exigez de vos fournisseurs en faisant vos achats les

TIMBRES GRATUITS DE COMMERCE

vous donnant droit à de magnifiques primes

ENTRÉE LIBRE

16, rue d'Espagne

ANCIENNEMENT 5, RUE D'ITALIE, TUNIS

à avoir le dépôt général de l'Action, le vaillant journal anticlérical de Paris.

Nous ne savons pas si c'est M. Pichon qui a fait faire cette démarche, en tout cas elle est joliment maladroite.

L'Action saura la fustiger.

Nos Échos

Pour la dignité de nos femmes

La plus grande partie de nos dernières assises a été consacrée à la punition de divers attentats à la pudeur.

En un pays foncièrement cosmopolite comme la Tunisie, où les populations les plus diverses se coudoient journellement, une telle promiscuité n'est pas sans danger pour les bonnes mœurs.

Ne nous occupons pas aujourd'hui du vice indigène, qui fait l'objet quotidiennement des faits-divers locaux, et n'envisageons que le tort que cause à la dignité de la femme européenne, de la française en particulier, la mansuétude de la loi à l'égard des ennemis des bonnes mœurs.

Une certaine partie de la population indigène, de la classe la plus basse, se permet, à l'égard de nos femmes, des privautés odieuses, dont nous donnerons un exemple par ce qui se passe journellement au marché.

Pour une dame qui se rebiffe et qui manque à son insulter une bonne fille, ou appelle un agent de la force publique à la rescousse, combien d'autres supportent sans broncher, par timidité le plus souvent, les attouchements odieux de certains personnages arabes ou juifs qui profitent de la cohue pour fourrager dans les jupes ?

Allez donc empêcher des gens qui n'hésitent pas à outrager vos femmes *coram populo*, de se jeter en rase campagne sur elles, de les violenter, et de les occire en cas de rouspétance !

Des mesures énergiques s'imposent. Il n'est que temps de les prendre.

Nous nous joignons volontiers à nos confrères de la presse quotidienne pour réclamer la démolition de l'infecte prison de la rue de l'Eglise.

Il faut être le dernier des bourreaux pour oser mettre des hommes — qui ne sont pas toujours des coupables — dans des locaux aussi malsains qui peuvent contaminer toute une ville.

Si le Gouvernement n'a pas d'argent pour construire une prison qu'il cherche un autre local, il n'en manque pas à Tunis.

L'ancien tribunal pourrait même être affecté, cela ne le changerait guère de sa destination.

Depuis assez longtemps déjà des maquignons siciliens parcourent la Tunisie achetant poulains, mules et mulets qu'ils expédient dans leur pays.

Ne pourrait-on pas empêcher cette exportation ?

On nous prie de demander à la Municipalité si elle a négligé — avec intention — de faire installer quelques becs de gaz dans le square de la place de la gare pour permettre à certains sodomistes de venir s'y livrer à leur amusement favori.

L'autre soir, notre correspondant qui était venu prendre un instant le frais, a aperçu un manège sur la nature duquel il n'y avait pas à se tromper. Il s'est empressé de venir la canne haute sur les deux salopauds indigènes qui ont vite déguerpi.

En rentrant d'un court voyage en Algérie, pour achever notre soirée, nous voulûmes visiter une fois le repaire municipal où trône la dame de pique.

Une odeur nauséabonde nous saisit à la gorge, en pénétrant dans ce milieu que nous n'osons qualifier du nom qu'il mérite.

Au milieu de gens connus, d'une parfaite honorabilité, un personnel entièrement sémitique, dont l'un porta la livrée d'infamie durant de longs jours et toute une longue théorie d'individus, joueurs de profession,

auxiliaires et complices des croupiers qui leur donnent, la partie achevée, une infime part sur la rafle de la soirée.

Au mépris de l'excellente circulation Levallant, au milieu de la salle, sans doute pour ne pas perdre de temps, l'administration du tripot a installé une table où se tient le prêteur qui distribue aux gens connus et solvables et aussi aux allumeurs — ceux-là notoirement insolubles — les louis sous forme de jetons.

Le spectacle que nous avons sous les yeux était si hideux que nous nous dirigeons vivement vers la porte...

Nous croisons, au passage, un monsieur décoré de la Légion d'Honneur qu'on nous dit être le directeur des jeux.

Ce monsieur oublie, sans doute, qu'il est défendu, quand on occupe une situation semblable à la sienne, d'arborer à sa boutonnière la croix de la Légion d'honneur.

Espérons que cet avertissement sera entendu ; dans le cas contraire la police pourrait bien lui rafraîchir un peu la mémoire à ce sujet.

Et tout en cheminant vers notre hôtel nous songions qu'une municipalité inconsciente ose prendre une part du butin d'un pareil tripot et qu'un gouvernement permet une pareille exploitation.

Nous recevons de M. S. Versini, le distingué juge de paix, la brochure de Poésies qu'il vient de faire éditer par Lemerre sous le titre : *Les Chemins d'Exil*.

Dire que ce livre, d'une belle envolée littéraire, dénote chez son auteur une parfaite possession de son talent, ajouter que l'Imprimerie Rapide en a fait un petit chef-d'œuvre typographique, c'est engager le lecteur à aller s'en procurer, d'une traite, un exemplaire chez son plus proche libraire.

Une anomalie dans le règlement des comptes du voyage présidentiel :

Alors que l'arc, interminé et peu artistique édifié par M. Gausson sur l'avenue Jules Ferry, lui a été payé dix mille francs plus la rosette d'officier du Nichan, celui, très réussi, élevé par MM. Devred-Girard à l'entrée de l'avenue du port ne coûterait que trois mille francs.

Quelle est la raison de cet écart de prix exagéré et incompréhensible ?

Est-ce parce que M. Gausson est le décorateur en titre du théâtre municipal qu'on lui paye son œuvre, le quintuple de ce qu'elle aurait valu si elle avait été achevée ?

Plusieurs de nos lecteurs nous ont demandé pourquoi le dessinateur n'avait fait que quatre branches à la croix portée par le défenseur vaillant et inlassable de vendredi dernier.

A cela, plusieurs raisons :

D'abord, le porteur étant clercal c'eût été mal de notre part de lui faire tenir autre chose qu'une croix chrétienne, fût-elle de la Légion d'Honneur.

Ensuite, le défenseur vaillant escaladant un calvaire, la chaîne aux pattes, et la couronne... de lauriers à la tête, devait, à l'instar de Jésus montant le Golgotha, être chargé d'une croix à quatre branches.

Tertio, cette croix étant le symbole d'un hebdomadaire sabbatal, et cet hebdomadaire n'ayant que quatre pages, vous comprenez le reste.

Il est vrai que la semaine dernière, cet hebdomadaire avait six pages. Mais l'exception confirme la règle.

Il ne faut pas être bien vieux tunisien pour mettre un nom au bas du croquis de la *Dépêche* de mardi dernier.

Aussi personne ne s'est trompé sur le quidam. Il n'y en a pas beaucoup qui aient roulé leurs créanciers avec autant d'adresse.

On parle de plus en plus du prochain plongeon d'un gros négociant de la place et l'on est étonné que cela n'ait pas encore eu lieu.

On met en avant plusieurs noms mais l'un particulièrement paraît tenir la corde.

Est-ce la bonne ?

Ah ! ce qu'il en a plu des nichans ; aussi M. Pichon épouvanté vient de décider qu'il n'en serait plus délivré avant le 1^{er} janvier.

Faut-il qu'il ait ouvert le robinet pour s'apercevoir qu'il en a trop distribué !

Notre confrère Lafitte, directeur du *Petit Bizertin*, vient d'avoir la joie d'être le papa d'un joli bébé.

Nos félicitations à notre ami et à M^{me} Lafitte nos vœux de prompts relevailles.

Nous avons appris avec plaisir la nomination de l'ami Henri, gérant des propriétés du comte Landon, au grade d'officier du Nichan. Sympathiques félicitations.

Les derniers discours prononcés par notre confrère Lecore-Carpentier soit au fameux vin d'honneur, soit à Radès, avaient indisposé fortement les milieux républicains.

Le directeur de la *Dépêche* a essayé de réparer ces pas de clerc en envoyant une note au *Petit Marseillais* qui ne répare rien du tout.

Il est avec la réaction : qu'il y reste.

LE TRACÉ

Bou-Khadra-Ouenza-Bône définitivement arrêté

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que Bizerte est un port fichu si les minerais de l'Ouenza empruntent la voie de Bône au lieu de venir s'embarquer chez nos voisins.

Evidemment le surcroît de fret aurait été un appoint important pour amener à bon compte à Bizerte le charbon, matière première de la marine, mais Bizerte ne mourra pas si les concessionnaires de l'Ouenza préfèrent le tracé de Bône à celui de notre grand port militaire.

Ce sont eux qui font les frais, 40 millions, de la ligne, aussi sont-ils les premiers intéressés au tracé.

Nous pouvons malheureusement affirmer que la question est aujourd'hui résolue et bien résolue en faveur du port de Bône, non pas pour donner satisfaction aux influences que nos voisins d'Algérie ont pu mettre en ligne de compte, mais parce que le tracé Ouenza-Bône n'est que de 160 kilomètres, et aussi parce que la plus forte rampe n'est que de 9 millimètres ce qui permet de mettre en circulation des trains de sept à huit cents tonnes.

Le chemin de fer sera à voie large : de l'Ouenza il se dirigera sur Sidi-Bader à une vingtaine de kilomètres en deça de Souk-Ahras, passera sous un tunnel de 4000 mètres dont la sortie aurait lieu à Bou-Hadjar tout en haut de la plaine de Bône qu'il traverserait pour venir aboutir à cette ville.

Nous pouvons même ajouter que les gisements de l'Ouenza n'ont

pas l'importance qu'on leur attribue — une vingtaine de millions de tonnes au plus — leur richesse non plus, ils ne valent pas ceux de Bou-Khadra situés un peu plus haut appartenant au Mokta-El-Hadid. C'est cette compagnie qui paiera les frais du chemin de fer et en assurera l'exploitation.

En passant par Bône, elle n'économisera pas un centime sur la construction mais le tracé sera écourté de quatre-vingts kilomètres le transport plus facile et les frais plus réduits.

La différence de prix des transports aurait définitivement engagé le Mokta à renoncer à celui de Bizerte malgré les préférences des administrateurs pour ce dernier port.

La question a été définitivement tranchée à la dernière session du Conseil général de Constantine à laquelle assistait M. Carbonnel, bénéficiaire du permis de recherches des gisements de l'Ouenza. Pour ne pas alarmer les Tunisiens il aurait été convenu de tenir secrète la décision prise et de commencer sans tarder les travaux.

Il ne s'agit donc plus de gémir et de crier haro sur les bônais il faut chercher autre chose pour Bizerte et cet autre chose ce sont les phosphates de Kalaa-Djerda qu'il faut faire arriver par la voie de Kalaa-Djerda - Kef - Souk-el-Arba-Béja-Mateur.

Mais voilà encore le hic. A qui appartiennent les phosphates de Kalaa-Djerda ?

Le groupe Targe a toujours contesté — non sans raison — la validité du contrat Bellot qui à ses yeux ne valait pas une chique de tabac et il en est tellement ainsi qu'un jugement du tribunal de Tunis interdit formellement à M. Bellot d'entrer aux gisements de Kalaa-Djerda.

D'autre part, M. Bellot, agissant au nom de quelques dévolutaires est parvenu à faire déclarer nul devant toutes les juridictions possibles et imaginables le contrat avec MM. Targe et Compagnie, il ne reste plus que M. Bahar avec sa demande de permis de recherches.

Il appartient au gouvernement de se conformer à ses décrets réglant la matière : de vendre les phosphates de Kalaa-Djerda aux enchères et d'en faire la répartition aux ayants-droits.

Si on ne peut dépouiller des gens de leurs biens, on ne peut davantage laisser indéfiniment des richesses aussi importantes dormir sans profit pour personne. Bizerte lésé du côté de l'Ouenza attend ses phosphates.

Qu'on le sache et se le dise !

Qu'on vende aux enchères les phosphates si on le peut et ensuite on règlera les comptes, chacun en prendra pour son dû.

La Terreur Noire

Nous avons reçu de Paris, du vaillant journal l'Action, quelques exemplaires de la suggestive affiche de Jossot, représentant un poing armé d'une feuille du journal, écrabouillant la face d'un curé, sous les regards exaspérés des trois types de l'armée, de la Finance et de la magistrature.

L'envoi était accompagné d'une prière de faire placarder ces affiches dans les meilleurs endroits de Tunis. La municipalité ayant bêtement monopolisé l'affichage entre les mains de l'Hiernale qui a délégué son monopole à l'Agence Tunisienne, nous fûmes bien obligés de nous adresser à celle-ci.

Tout était convenu, prix, emplacements, durée etc. etc., lorsque, quelques heures après, nous recevions notre paquet, accompagné de ce mot, au crayon : *L'Agence ne peut faire ce travail parce qu'elle craint des ennuis.*

Faut-il que la peur la plus lanci-

nante étreigne les cœurs, que la terreur la plus noire règne en Tunisie, pour qu'on en soit arrivé à nous faire une réponse aussi abracadabrante ?

Ah ! l'Agence craint des ennuis ! Et de la part de qui viendraient-ils en placardant les affiches d'un journal gouvernemental ?

L'Action n'est-elle pas le journal de toutes les opinions républicaines ? Ses collaborateurs ne sont-ils pas recrutés parmi la pléiade des meilleurs et des plus francs républicains ?

Son affiche même, ce coup de poing sur la gueule d'un flammien, n'est-ce pas la représentation de l'œuvre des deux ministères de défense républicaine anticléricale ?

Qui craignait-on donc ? Est-ce M. Pichon et son d'Anthoard de résidence ? Nous penchons à le croire, bien que nous soyons persuadés qu'ils n'auraient jamais osé sévir contre l'affichage du dessin de Jossot ?

Cette affiche n'est-elle pas collée sur les murs des trente-six mille communes de France et d'Algérie ! Pourquoi la Tunisie ferait-elle exception ?

En tous cas, nous serions obligé à celui ou à ceux qui craint l'Agence d'Affichage de l'autoriser à accepter le placardage de nos affiches. Dans le cas contraire, nous ne garantissons rien, ni bruit dans la presse parisienne, ni recours judiciaire, au besoin.

Qu'on se le tienne pour dit !

M. Pichon joue vraiment de malheur.

Au moment où tout le monde l'accable d'épithètes de « réactionnaire, clercal » etc, les journaux illustrés s'en mêlent pour lui faire la partie mauvaise.

Le *Monde Illustré*, entre autres, a publié une page de gravures, auxquelles il a donné comme légende générale : « le cortège présidentiel débouchant à la Résidence de France ».

Devinez à quelle Résidence de France débouche le cortège ? Nous vous le donnons en mille. Ne cherchez pas ! C'est à la Cathédrale ! C'est la cathédrale que le lecteur du *Monde Illustré* prend forcément pour le séjour de M. Pichon, puisqu'elle forme le fond de toutes les photographies publiées par ce journal.

Que l'on vienne prétendre que M. Pichon n'est pas dans les bras de l'église.

LE LACHEUR PICHON

Personne ne désire plus que nous le maintien du ministère Combes qui suit une politique franchement républicaine et anticléricale un peu plus accentuée vers la gauche que le précédent ministère.

Ce n'est pourtant pas faute d'embûches et, le croirait-on, d'être combattu jusqu'au sein du Conseil des Ministres par les Delcassé, les Chaumié et aussi, prétend-on, par M. Loubet lui-même.

Comme l'a dit M. Combes, ce n'est pas lui qui a cherché le pouvoir mais M. Loubet qui a fait appel à son dévouement et à son républicanisme, aussi faisons-nous des vœux pour qu'il reste longtemps en fonctions.

Mais si par impossible, il était obligé de se retirer, son successeur est déjà désigné en la personne de M. Clémenceau.

M. Loubet ne peut pas faire d'autre choix car personne n'a oublié que s'il a été élu Président de la République c'est à lui seul qu'il le doit. C'est lui qui l'a hissé à la première magistrature de la République.

En prenant la présidence du Conseil M. Clémenceau se souviendrait certainement qu'il y a quelque part, en Tunisie, un résident du nom de Pichon qui fit autrefois partie de la rédaction de son journal la *Justice* : il se souviendrait aussi que le dit Pichon s'écria, en 1893, en apprenant son échec à Montrouge :

« C'est Clémenceau qui me vaut ça ! j'aurais dû le lâcher il y a six mois et suivre le conseil de la mère Adam. (Mme Juliette Adam). »

Dès ce jour Pichon lâcha la politique républicaine et se jeta dans les bras des cléricaux ; c'est du reste M. Casimir - Périer alors ministre des affaires étrangères qui, pour s'en débarrasser, l'envoya à Haïti, mais comme tous les chemins mènent, dit-on, à Rome, notre Pichon s'empressa d'accepter : avec son ami Delcassé, il peut-être sûr d'y arriver, il a tout ce qu'il faut pour cela.

AU PETIT GAMBRINUS

CLÉMENT, Propriétaire
Angles rues Russie et Gibraltar
Glaces et Sorbets
BIZERTE

G^{DE} BIÈRE MAXÉVILLE